



# LE JOUET et L'ENFANT

PRÉSENTE



Contacts presse

Agence Hopscotch

*Presse écrite*  
**Hélène Miens**  
Tél. : 01 58 65 00 54  
[hmiens@hopscotch.fr](mailto:hmiens@hopscotch.fr)

*TV-Radios*  
**Laura Mundler**  
Tél. : 01 58 65 00 84  
[lmundler@hopscotch.fr](mailto:lmundler@hopscotch.fr)

**L'association « Le Jouet et l'Enfant »,  
soutenue par la filière jouet,  
crée la 1<sup>ère</sup> Semaine du Jouet**

**Un événement ludique et festif, organisé à travers toute la France  
du 20 au 27 mai 2006, pour faire découvrir toute la diversité du jouet  
et réaffirmer son apport essentiel à l'épanouissement de l'enfant**

Le jouet n'est pas un produit comme les autres : simple ou sophistiqué, ludique ou pédagogique, traditionnel ou technologique, il accompagne l'enfant dans son développement, de la naissance à l'adolescence. Car si le jouet permet de s'amuser à tous les âges, il est en effet un formidable support au développement psychomoteur, à l'imagination ou à l'apprentissage de la vie en société, à l'épanouissement de l'enfant. Il est également une aide à l'évasion ou à l'apprentissage scolaire, et un « outil » unique pour renforcer les liens intergénérationnels.

Événement national organisé du 20 au 27 mai 2006 à l'initiative de l'association « Le Jouet et l'Enfant », **La Semaine du Jouet** vise à réaffirmer toutes ces valeurs du jouet, en les faisant (re)découvrir à travers toute la France et en favorisant l'échange enfant / adulte, à travers des manifestations.

En préambule de cette semaine à la fois pédagogique et festive, **La Semaine du Jouet** initie un grand concours sur le thème « **Invente-moi un jouet** » dès le 13 février 2006.

***De nombreux acteurs mobilisés***

**La Semaine du Jouet** concerne tous les acteurs du monde du jouet et de l'enfant. Les enseignes membres du Syndicat Français du Jouet et de la Puériculture (SFJ), l'association des ludothèques françaises, ainsi que la Fédération Française des Entreprises du Jouet et de la Puériculture (FJP) se sont engagées à organiser cette 1<sup>ère</sup> Semaine du Jouet dans leurs réseaux

Pour cette première édition, ce sont ainsi plus de 1 000 lieux en France qui se feront le relais de **La Semaine du Jouet**, et d'autres acteurs du monde du commerce, de l'industrie du jouet, de l'enseignement et des loisirs devraient également se joindre à l'événement.

## ***Des animations autour de thématiques fortes***

La **Semaine du Jouet** s'articule autour de quatre grandes ambitions :

- ✓ démontrer et expliciter toute la complexité de la relation enfant / jouet
- ✓ développer la créativité et l'échange enfant / adulte
- ✓ agir pour les enfants hospitalisés
- ✓ et, tout simplement, s'amuser à tout âge

### ***Démontrer et expliciter toute la complexité de la relation enfant / jouet***

Les animations proposées dans les points relais de La Semaine du Jouet s'attacheront à donner aux adultes toutes les clés de la relation qui unit l'enfant à un jouet, et des différents apports du jouet à l'épanouissement de l'enfant :

- ✓ le jouet, support à l'imagination et à la créativité
- ✓ le jouet, support à l'évasion dans les moments difficiles
- ✓ le jouet, support d'apprentissage de la vie en société
- ✓ le jouet, soutien à l'apprentissage scolaire
- ✓ le jouet, lien intergénérationnel entre l'enfant et ses parents, ou ses grands-parents

Un dépliant explicatif sera distribué à l'occasion de ces différentes animations, dont les thématiques sont définies par un comité d'experts du jouet et de l'enfant.

### ***Développer la créativité et l'échange enfant / adulte***

Première action initiée dans le cadre de **La Semaine du Jouet**, le concours « **Invente-moi un jouet** » vise à développer la créativité des enfants et à renforcer l'échange entre enfant et adulte.

Organisé du **13 février au 5 mai 2006**, le concours propose en effet à des groupes d'enfants inscrits dans les ludothèques, les écoles, les centres de loisirs ou les associations participantes de réaliser le jouet de leurs rêves. Les enfants bénéficient de l'accompagnement et du soutien d'adultes pendant toute la durée du concours, de façon à favoriser l'échange intergénérationnel

Un jury d'experts du jouet et de l'enfant désignera la proposition la plus étonnante, et présentant un grand intérêt ludique. Les enfants vainqueurs du concours, ainsi que la structure dont ils dépendent, recevront en dotation une sélection de leurs jouets préférés.

### ***Agir pour les enfants hospitalisés***

Parce que **La Semaine du Jouet** concerne tous les enfants, une action vers 50 hôpitaux sera menée afin de les aider à mettre en place des animations.

La sélection des hôpitaux sera réalisée sur la qualité des propositions de projets ludopédagogiques, dont l'objectif est de favoriser la qualité du séjour des enfants hospitalisés.

### ***S'amuser à tout âge***

Le jeu est avant tout fête et amusement. Aussi, les animations, ateliers découvertes et autres démonstrations organisés dans les 1 000 sites relais de **La Semaine du Jouet** seront l'occasion pour tous, petits et grands, de s'amuser avec tous les jouets, et de découvrir ou redécouvrir les nouveautés comme les grands classiques.

Pour tout savoir sur les lieux relais, les animations proposées, les dates, rendez-vous sur le site [www.lasemainedujouet.com](http://www.lasemainedujouet.com) à partir du 10 février 2006.



L'association « Le Jouet et l'Enfant » a été créée en 2003 par un groupement d'enseignes spécialisées et de détaillants indépendants spécialisés en jeux, jouets et puériculture rejoint par des fabricants français et internationaux.

L'association a vocation à soutenir les initiatives majeures pour l'enfance et à agir directement auprès des enfants. Outre la Semaine du Jouet, elle est engagée dans les actions suivantes :

#### 1- Le Prix d'Honneur "Le Jouet et l'Enfant"

Pour soutenir une association ou fondation oeuvrant pour l'enfant, dont l'action est exemplaire, « Le Jouet et l'Enfant » décerne chaque année un Prix d'Honneur.

Le Prix d'Honneur 2005 est remis à l'association Laurette Fugain, dont l'action est ainsi distinguée et aidée par un don de 20 000 €.

#### 2- Améliorer la condition des enfants en chine

«Le Jouet et l'Enfant » s'est engagé aux côtés de l'Unicef France en lançant en Chine un programme pour la protection et l'éducation de l'enfant. Pendant 3 ans et à hauteur de 250 000 €, l'association finance un programme de développement complet de l'enfant de 0 à 6 ans, dans toutes ses dimensions physiques, psychosociales, émotionnelles et intellectuelles. Ainsi, l'association entend améliorer la condition des enfants en Chine.

#### 3 - S'engager auprès des parents

« Le Jouet et l'Enfant » a élaboré une « Charte du Spécialiste en Jouet » qui affirme les engagements des professionnels vis à vis des clients et de leurs enfants.

D'autre part, l'association a créé un Groupe de travail chargé de définir des orientations et des bonnes pratiques pour la filière jouet, dont la Semaine du jouet et les bonnes pratiques en matière d'achat et de fabrication.

#### 4- Création de clubs de jeu dans les quartiers : l'opération « Le droit au jeu pour tous »

A son niveau, pour apporter des réponses aux questions que pose la société française, l'association a créé des Clubs de jeu dans les quartiers, dans le cadre de l'opération "Le Droit au jeu pour tous", destinés aux enfants de 6 à 10 ans, déjà autonomes, souvent livrés à eux-mêmes et à la merci de mauvaises fréquentations.

En s'appuyant sur les structures sociales présentes dans les quartiers, l'association « Le Jouet et l'Enfant » forme à l'utilisation et à l'animation des produits les animateurs du Club et fournit une dotation de jeux collectifs nécessaire à son bon fonctionnement. A ce jour, une dizaine de club ont été créés en Ile de France, avec l'ambition d'en ouvrir une vingtaine sur toute la France en 2006.

Plus d'infos sur le web : [www.lejouetetlenfant.com](http://www.lejouetetlenfant.com).

La Fédération Française des Entreprises Jouet et Puériculture (FJP) est le représentant officiel de la profession auprès des pouvoirs publics et œuvre pour le développement et la défense de ses adhérents. Elle est représentée par son président Jean-Louis Berchet et regroupe :



- Les industriels français du jouet et de la puériculture
- Les sociétés françaises filiales de sociétés étrangères de production
- Les agents français exclusifs de sociétés étrangères de fabrication

La FJP intervient dans les domaines les plus variés : conseil et appui technique, centrale d'information, nouvelle technologie, promotion et développement du marché, relations avec les partenaires sociaux et l'ensemble de la distribution

La FJP est membre actif de la Fédération Européenne (TIE) et de la Fédération Internationale (ICTI) et participe à la valorisation des industries de main d'œuvre et à la lutte contre la concurrence déloyale, notamment la contrefaçon.

Plus d'infos sur le web : [www.fjp.fr](http://www.fjp.fr)

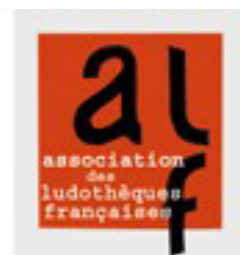
Le Syndicat Français du Jouet et de la Puériculture (SFJ) est l'organisation représentative du commerce spécialiste en Jouet et Puériculture depuis 1939. Le SFJ a pour mission de défendre et promouvoir la profession :



- En fédérant les commerces de détails indépendants et les enseignes
- En représentant la profession auprès des pouvoirs publics
- En œuvrant pour la reconnaissance des spécificités des spécialistes
- En favorisant les bonnes relations avec la FJP
- En affirmant la valeur ajoutée des spécialistes dans la relation entre l'enfant et le produit.

L'Association des Ludothèques Françaises, association nationale de jeunesse et d'éducation populaire, créée le 27 juin 1979, a pour mission de :

- Représenter les ludothèques au niveau national et international.
- Animer le réseau des ludothèques et des associations régionales de ludothèques, leur apporter aide, conseils et informations, inciter à une cohérence des pratiques.
- Favoriser la création de ludothèques.
- Œuvrer à la reconnaissance des ludothèques et à celle du métier de ludothécaire.
- Collaborer à la formation et à la réflexion des ludothécaires.
- Contribuer à la recherche sur les ludothèques et les pratiques ludiques.



L'ALF recense actuellement 1 150 ludothèques en France.

La ludothèque est un équipement culturel où se pratiquent le jeu libre, le prêt et des animations ludiques. Sa structuration autour des jeux et des jouets lui permet d'accueillir des personnes de tout âge. Lieu ressource géré par les ludothécaires, sa mission est de « donner à jouer ».

La Fête du Jeu, organisée depuis 2001 par l'ALF et ses partenaires au niveau national et mise en place localement par les ludothèques s'inscrit cette année dans la Semaine du Jouet.

Plus d'infos sur le web : [www.alf-ludotheques.org](http://www.alf-ludotheques.org)



1<sup>ère</sup>  
**semaine**  
**du JOUET**  
 du 20 au 27 mai

**Grand concours national**  
**"Invente-moi un jouet"**  
 Du 16 février au 5 mai 2006

Participez au grand concours ludique et éducatif organisé à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> Semaine du Jouet, et donnez vie au jouet de vos rêves :

- Concours ouvert aux groupes d'enfants de 5 à 15 ans, répartis selon 3 catégories d'âge : 5-8 ans, 9-11 ans et 12-15 ans
- Participation par l'intermédiaire des ludothèques, écoles, associations, clubs de jeux...

Les 3 meilleurs projets par catégorie seront récompensés, et un prix spécial sera attribué au jouet le plus original.

Pour participer :

- connectez-vous sur le site **www.lasemainedujouet.com**
- ou demandez un dossier par courrier à :  
 Concours "Invente-moi un jouet"  
 Association "Le Jouet et l'Enfant"  
 77436 Marne la vallée Cedex 2

Crédit : Zamboni - L'Espresso



avec le soutien de



et en partenariat avec

